

Industries et riverains : une cohabitation à risques

LE MONDE | 20.03.2012 à 12h27 • Mis à jour le 20.03.2012 à 12h36

Par Rémi Barroux



A Laleu, plusieurs maisons se retrouvent à côté des cuves. | Caroline Pottier/Le Bar Floreal pour Le Monde

On ne voit qu'elle à travers la fenêtre joliment encadrée de rideaux de dentelle : la cuve n° 11, 5 244 m³ d'hydrocarbures, n'est séparée de la maison que par un grillage, un petit talus herbeux et quelques mètres de bitume. Dans son séjour impeccablement tenu, Céleste Gomez, 71 ans, raconte la difficile cohabitation avec l'entreprise Picoty, qui aligne une vingtaine de cuves du même acabit, dans les quartiers de Laleu et La Pallice, où vivent 6 200 habitants.

Ici, non loin du port industriel de La Rochelle, s'élabore l'un des plans de prévention des risques technologiques (PPRT) les plus délicats de [France](#). On y trouve la plus grande proximité entre un site industriel classé Seveso, les [entreprises](#) Picoty et SDLP, qui stockent 450 000 m³ d'hydrocarbures, et des zones urbaines.

Initiée en septembre 2008, l'élaboration du PPRT a déjà été prolongée à deux reprises. "*Ce plan, mal engagé dès le début, reste complexe et sensible*", estime la préfète de Charente-Maritime, Béatrice Abollivier. Le tracé final du PPRT devrait, selon elle, être présenté aux riverains à l'automne 2012, pour être mis en œuvre début 2013. Pour l'heure, 9 maisons seraient en zone rouge d'expropriation, 23 en zone [orange](#) où l'habitant peut décider de [quitter](#) sa maison ou [faire](#) des travaux.

"ON N'AVAIT PAS CONSCIENCE DU DANGER"

M^{me} Gomez, qui a acheté sa maison en 1969, se rappelle des terrains vagues qui s'étendaient alentour. Avec son mari et ses enfants, elle a vu les citernes s'[installer](#) : "*On n'avait pas*

conscience du danger, personne ne nous a prévenus, et, quand on a compris, j'ai voulu [partir](#), mais mon mari a refusé." Impossible en effet de [trouver](#) à La Rochelle une maison qui, comme la sienne, offre 100 m² habitables et soit financièrement accessible.

Les odeurs, surtout l'été, rendent difficiles les séjours au jardin, mais ce qui déprime le plus Céleste, c'est la vue des cuves, décorées par l'entreprise Picoty d'un arc-en-ciel qui rappellent les couleurs des zones que le PPRT va [tracer](#) autour du site : rouge, orange, bleu, vert. "Au début, la maison était en zone rouge, avec expulsion à la clé, puis la moitié de la maison seulement, et maintenant je crois qu'on est en orange", raille M^{me} Gomez, exaspérée de ne pas [savoir](#).

A quelques dizaines mètres de là, deux sœurs se demandent aussi "à quelle sauce elles vont être mangées". Toutes deux habitent à proximité de Picoty et vont peut-être [devoir quitter](#) leur maison. "Moi, les cuves ne me font pas peur, déclare Juliette, bravache, benjamine de 82 ans. Ils nous fichent la trouille pour qu'on parte, mais on ne peut pas nous [enlever](#) soixante-deux ans de notre vie comme ça."

Handicapée, ne quittant presque jamais sa maison, Gisèle, 84 ans, s'émeut : "Où voulez-vous que j'aille ? Qu'ils nous laissent [mourir](#), ils feront ce qu'ils voudront après." Ici, tous dénoncent le manque de transparence. "On n'a pas accès aux informations, on reste sous pression parce qu'on ne sait pas ce qui va être décidé", explique Anne Le Duigou, 42 ans, mère de deux petits garçons.

Ancien courtier pour le port de La Pallice, Anne comprend les enjeux économiques : "Nous ne sommes pas idiots, nous savons que les industries ne vont pas [partir](#), mais ce n'est pas à la population de [payer](#) pour sa sécurité." Avec l'association Respire, créée en 2009 contre les odeurs d'hydrocarbures, elle demande que les cuves les plus proches des maisons soient déplacées.

"INJUSTICE SOCIALE"

Président de l'association, [Raymond Bozier](#), 61 ans, installé depuis 1984 dans le quartier, évoque un "dialogue de sourds avec la mairie" et parle "d'injustice sociale" : "Nous payons les mêmes [impôts](#) locaux que ceux qui habitent dans le centre de La Rochelle !" Il dénonce aussi le permis de [construire](#) de quatre nouvelles cuves accordé à Picoty. "On nous parle de réduction des risques à la source, mais en construisant ces nouvelles cuves, on augmente le risque", avance M. Bozier. Selon un scénario encore hypothétique évoqué par la préfète, elles pourraient [permettre](#) de [vider](#) les citernes les plus proches des habitations.

Incriminée, la direction de Picoty n'a pas souhaité répondre. L'entreprise voisine, SDLP, estime, elle, [avoir](#) fait le nécessaire. "Nous avons diminué les zones de danger, notre but est d'empêcher un accident d'arriver", dit Bernard Rabot, chef du dépôt d'une quarantaine de cuves. Après trois années de discussion, chacune des parties, mairie, Etat et entreprises, continue de se [renvoyer](#) la balle.

L'explosion, dans les quartiers populaires de Laleu et La Pallice, est pour l'heure [politique](#). Nombre de riverains en veulent au député-maire socialiste, Maxime Bono, affirmant ne plus [vouloir](#) voter pour lui. Ce dernier se défend et souligne l'attachement de La Rochelle à la cause environnementale. "Depuis AZF et la discussion du PPRT, tout est devenu anxiogène, dit M. Bono. Mais j'ai aussi été élu pour créer des emplois : il faut en [accepter](#) les

contraintes." Mal à l'aise, le maire dit [vouloir](#) éviter que les habitants ne supportent "les conséquences pénales et financières des risques industriels".

Lors d'une réunion d'information, samedi 17 mars, la tension restait vive à La Pallice. Les mêmes questions sont demeurées sans réponse : qui va [devoir partir](#) ? Qui payera les travaux ? Comment [vivre](#) à proximité d'un site dangereux ?

Rémi Barroux